

L'artiste et la communauté

Une esthétique de la création aurait à expliquer que le génie puisse habiter des personnalités que la psychologie autorise à dire médiocres.

(...) elle aurait à justifier l'esprit de souffler où il veut » tandis qu'une esthétique du spectateur s'épargne bien des fatigues et bien des déceptions en particulier celle « d'apprendre que Gauguin était un ivrogne, que Schumann est mort fou, que Rimbaud a abandonné la poésie pour gagner de l'argent, et que Claudel ne comprend plus rien à son œuvre. C'est le consentement et la ferveur du public qui sauvent Van Gogh d'être seulement un schizophrène, Verlaine un ivrogne, Proust un inverti honteux et Genet un voyou »¹.

C'est là l'éternelle question des rapports de la littérature et de la morale. L'art doit-il s'introduire dans la moralité ? De quelle manière, dans quelles limites ?

C'est la responsabilité de l'artiste qui est posée et selon deux lignes de perspectives. La première est la responsabilité de l'artiste dans son rapport avec lui-même. La seconde dans son lien avec la communauté : « ce qu'on dit prête-t-il à conséquence ? », selon la formule de Gide. La première responsabilité de l'artiste se trouve-t-elle envers son âme ou envers son œuvre ?

Parce qu'il sert un absolu, l'artiste ne peut consentir à aucune division. Toutes les choses de la nature peuvent envahir l'âme du poète et être maîtrisées par l'innocence créatrice. C'est le miracle de la poésie. Le Bien, ou le Désirable, pris dans toute son ampleur appartient à l'ordre des transcendants. C'est, au même titre que l'Être, un transcendant. Tout ce qui existe est bon dans la mesure où il est. Mais la valeur morale et la valeur esthétique relèvent de deux sphères différentes.

Entre l'Art et la Moralité, il existe un état de tension, voire un conflit. L'Art est une puissance de l'homme non une idée séparée. Quand l'Art opère, c'est un homme particulier qui opère par son art. L'artiste vit des sens et des délices du sens intelligencé, il est sensibilisé au monde et à tous les vagabondages de la beauté, c'est par l'émotion que le monde pénètre en lui.

Le romancier quant à lui, est sensible d'abord aux êtres, à l'homme, avant d'être sensible à la beauté de la création. Aucun mur de séparation n'isole la vertu d'art de l'univers intérieur du désir et de l'amour qui habitent l'être humain. Mais l'art exige que rien ne vienne régler l'œuvre que la vertu d'art. C'est avant tout quand on en vient aux romanciers que l'exigence de purification, et de purification de la source est imprescriptible. Car l'écrivain œuvre avec des mots et remue l'imagination. Il agit sur le système rationnel et émotionnel de notions et de croyances, d'images, de passions et d'instincts dont dépend la vie morale de l'homme. Sa responsabilité est à ce titre, plus grande sur les autres hommes que le reste des artistes. C'est pourquoi il est regrettable pour un écrivain de devenir un écrivain national.

L'autre problème qui se pose est celui de la liberté de l'artiste : c'est la querelle éternelle entre les intérêts moraux de la communauté et les intérêts esthétiques de l'artiste. Ils sont alors trois instances au sein de la communauté : la communauté, l'Etat et la critique. La communauté dispose de moyens pour faire face aux dégâts possibles provenant de la liberté d'expression. C'est l'éducation qui équipe l'esprit de pouvoirs vitaux de résistance, de critique et de discrimination. Ensuite, la pression de la conscience commune et de l'opinion publique émanant de l'*ethos* national quand il est solidement établi. Enfin, la pression de larges groupes de citoyens mettant en garde contre un livre ou un film. Quant à l'Etat, c'est trop pour lui de juger si une œuvre d'art présente un caractère d'immoralité (il condamnerait Baudelaire ou Joyce, et il y a peu l'Islam a condamné les *Versets de Satan*, grande œuvre peut-être mais en contradiction avec la tradition de l'Islam).

Il reste que la critique à ce titre a une double fonction, juger l'œuvre du point de vue de l'art et des valeurs esthétiques et dégager les implications humaines contenues dans l'œuvre.

¹ Dufrenne (M.), *Phénoménologie de l'expérience esthétique*, Paris, PUF, Epiméthée, 1953, p. 3.

L'artiste face à lui-même

Le deuxième problème que pose les rapports de l'éthique et de l'esthétique renvoie cette fois non plus au bien de la communauté mais au bien de l'artiste lui-même. Peu importe que l'artiste se damne pourvu que son œuvre enrichisse le patrimoine de l'humanité. Ce qui compte, ce n'est pas la pureté de l'œuvre, la pureté des sources, mais la profondeur de l'intuition créatrice. Si écarlates qu'aient pu être les péchés du poète, si odieux qu'il ait pu être, nous l'aimons :

« nous l'aimons parce qu'il a été un poète, et nous lui sommes reconnaissants, non en raison de notre amour de la beauté, mais aussi en raison de notre qualité d'être humains qui ont souci du mystère de leur destinée ; et il est blanc comme neige à nos yeux – dans son œuvre. En tous cas, nous n'avons pas à le juger »².

S'il façonne un bon morceau d'orfèvrerie, qu'importe les crimes qu'il peut commettre ? Qu'importe que l'artiste brûle en enfer, pourvu qu'il cuise un beau vitrail.

Et pourtant, il reste que « Tout roman est un miroir promené devant les futuribles et devant les lois du gouvernement divin, et le romancier qui ne croit pas aux valeurs morales détruit en lui la matière même de son art »³.

C'est Céline qui a posé à neuf dans toute son acuité cette question de la littérature et la morale. En 1938, Gide publie dans la *NRF* d'avril un texte sur Céline à l'occasion de la parution de *Bagatelles pour un massacre*. André Gide prend – ou feint de prendre – l'ouvrage de Céline pour un canular. Pour lui il en va avec *Bagatelle* comme pour *Voyage au bout de la nuit* : « il empile "haut comme un sixième" des blagues pathétiques et sans importance, comme l'on espère bien qu'il continuera de faire dans les livres suivants »⁴. Céline est un créateur et à ce titre il a tous les droits. Il parle des Juifs, dans *Bagatelles*, tout comme il parlait, dans *Mort à crédit*, « des asticots que sa force créatrice venait à créer »⁵.

La réponse de Jacques Maritain ne se fait pas attendre. On est en 1938, et Raïssa Maritain est d'origine juive. Après avoir rappelé que la question juive telle que Gide l'aborde n'est nullement confessionnelle, mais raciale, il en souligne la portée et rappelle son intention : la poser de telle sorte que le sens authentique de la notion fasse s'évanouir le mythe « du grand dolichocéphale blond aux yeux bleus en lequel se reconnaissent aujourd'hui tant de Germains bruns aux yeux noirs, et auquel ils dédient dans leur sanctuaire intérieur une piété totémique »⁶. « On ne peut pas aujourd'hui parler de la question juive avec frivolité, ou en suivant complaisamment son humeur et ses ressentiments, ou avec l'euphorique truculence qu'un faiseur de bagatelles met à décrire ses asticots ».

Ethique et esthétique

La question est lourde de toute manière.

Henri Goddard fait remarquer très justement que nous sommes plus habitués à trouver de la valeur esthétique là où il y a de la valeur morale. Peut-on supposer deux ordres de rayonnement différents, et que les considérations morales puissent absorber par leur rayonnement les qualités d'ordre esthétiques ? Baudelaire est un phare pour avoir posé les distinctions qui garantissent l'autonomie de la sphère esthétique. De la même manière que dans le monde de l'action, nous avons à nous en tenir à ce que nous croyons juste, et dans le monde de la connaissance, à ce que nous croyons vrai, nous ne ferions que nous

² Maritain (J.), *La Responsabilité de l'artiste*, p. 204.

³ Maritain (J.), *Oeuvres et chroniques*, Le Roseau d'or sixième numéro de chroniques, Librairie Plon, Paris, 1928, p. 47.

⁴ Gide (A.), « Les Juifs, Céline et Maritain », in *L'impossible antisémitisme*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993, p. 161. Avec une préface essai de Pierre Vidal-Naquet.

⁵ *L'impossible antisémitisme*, « Les Juifs, Céline et Maritain », p. 159.

⁶ Maritain (J.), « Réponse à André Gide sur les Juifs », p. 166.

appauvrir si dans l'ordre de la création artistique nous n'admettions que les œuvres qui se conforment pleinement aux valeurs des autres ordres.

Claudel parle en théologien et non en écrivain lorsqu'il dit que « le mal ne compose pas ». Le mal compose au contraire et fort bien même. Et si l'on en juge par la formidable capacité de production d'aujourd'hui, il compose de plus en plus.

Une œuvre peut atteindre sa cohérence propre quelle que soit l'expérience humaine à partir de laquelle elle se construit. Il n'est pas certain cependant que l'exaltation du bien génère un plus grand plaisir esthétique.

Au contraire, l'alliance de ces deux rayonnements, celui des considérations morales et celui du plaisir esthétique est souvent difficile et on peut supposer qu'il compose un nouveau sens, - un nouveau logos - lorsqu'il y a réussite. Mais cette réussite est fort rare.

La question morale n'est donc pas sans fondement, mais elle n'est pas de savoir si un romancier peut peindre ou non tel ou tel aspect du mal, mais à quelle hauteur il se tient pour faire cette peinture et si son cœur et son art sont assez purs, assez forts pour le faire sans connivence. Et de toute manière, un acte humain que n'affecte aucune valeur morale, que la distinction du bien et du mal n'effleure même pas et qu'aucune mesure humaine ou divine ne vient toucher, sinon le nombre du sens, cela n'a rien de pur. L'idée selon laquelle un crime, un vice, un mensonge, une souillure, la méchanceté, le blasphème, cela est pur, si c'est intact, bien fait, si nul repli de la raison ne le juge et n'interrompt son mouvement, est tout simplement destructeur de l'homme. Et diffuser cette idée dans la littérature, le cinéma ou l'art est tout simplement criminel.

Le comble de l'impureté dès lors, ce serait la pudeur.

Vêtir en soi l'animalité d'humanité, les sens de raison et de sagesse, c'est duplicité et hypocrisie. Les plantes, dit Aristote, vivent dans un sommeil perpétuel ; parce qu'elles n'ont qu'une âme végétative, tout leur but est dans la fleur. Elles ont la bouche dans la terre, et c'est leur corolle hermaphrodite qu'elles exposent aux oiseaux du ciel, sans le moindre refoulement.

Comme la littérature d'aujourd'hui.

Ce que l'on dit porte à conséquence... Mais l'antisémitisme de Céline n'enlève pas au *Voyage au bout de la nuit* de demeurer une grande œuvre. Le temps, en littérature comme ailleurs fait son office.

« Admettons qu'Homère a été un ivrogne, que Virgile a été un vil flatteur, qu'Horace a été un poltron, que le Tasse a été un fou, que Lord Bacon a été un concussionnaire, que Raphaël a été un libertin, que Spencer a été un poète lauréat. (...) si leurs péchés étaient comme l'écarlate, ils sont maintenant blancs comme neige, ils ont été lavés dans le sang médiateur et rédempteur, le Temps »⁷.

⁷ *The Great Critics*, p. 501, cité dans *La responsabilité de l'artiste*, p. 201.
[Marion Duvauchel - Alternativephilolettres](#)